No34_11_11_2015.qxd:vivre_la_ville 10.11.2015 15:23 Page 1

Mercredi 11.11.15 | 48e année | N° 34

Journal officiel d'information | Rédaction: Chancellerie communale, Hôtel communal, CH-2001 Neuchâtel | www.neuchatelville.ch | bulletinofficiel@ne.ch | T 032 717 77 09 | F 032 717 77 10

L'édito

L'horloge budgétaire toujours à l'heure

Le budget d'une collectivité publique, c'est comme le balancier d'une horloge. S'il est déséquilibré, la vie devient compliquée parce qu'on n'est jamais à l'heure. Investissements, fonctionnement, subventions… tout arrive en retard et, par conséquent, tout péjore la vie des citoyennes et citoyens.

Pour 2016, on peut avoir confiance. Le budget de la Ville est équilibré et la commune de Neuchâtel peut voir l'avenir avec sérénité. Certes, les changements décidés il y a quelques années par l'Etat péjorent les recettes fiscales de plus de 20 millions de francs, en redistribuant notamment beaucoup plus largement les revenus des personnes morales. Mais le Conseil communal a fait d'importants efforts pour atteindre l'équilibre et peut aujourd'hui absorber les réformes cantonales en revenant à la situation qui prévalait il y a deux ans. La capacité d'assumer nos charges, de maintenir nos engagements financiers, de nos investissements demeure assurée parce que la Ville n'a cessé de gérer ses finances de manière proactive et prudente. Les efforts devront perdurer et s'intensifier pour maintenir une rigueur dans la gestion du personnel, rigueur dans les dépenses et rigueur dans la gestion des deniers publics qui sont les rouages d'une pendule qui tourne rond et qui, pour ses citoyens, sonne l'heure avec précision.

Fabio Bongiovanni,
Directeur des Finances

Le budget 2016 de la Ville de Neuchâtel inspire équilibre et confiance au Conseil communal.

« Equilibre et confiance »

Le budget 2016 de la Ville de Neuchâtel présente un léger bénéfice de 11'100 francs. Malgré les efforts consentis pour parvenir à l'équilibre, le Conseil communal reste confiant en l'avenir. Le présent budget a été élaboré sur la base d'un nouveau coefficient fiscal, ramené à son niveau de 2013.

«Equilibre et confiance: c'est ce que nous inspire le budget 2016 de la Ville de Neuchâtel. Le Conseil communal est confiant quant à l'avenir de notre Ville, poussée par le dynamisme de ses acteurs», relève Fabio Bongiovanni, directeur des Finances. Le budget 2016 prévoit 259'807'400 francs de revenus et 259'796'300 francs de charges, soit un léger bénéficie de 11'100 francs.

Nouvelles réalités

Le budget 2016 tient compte des différentes réformes cantonales intervenues. Entre 2014 et 2016, l'harmonisation des clés de répartition de l'impôt entre l'Etat et les communes aura entraîné une diminution des recettes fiscales de plus de 20 millions de francs pour la Ville de Neuchâtel. Par ailleurs, la réforme de la fiscalité des personnes morales et la nouvelle péréquation financière intercommunale des ressources ont une incidence sur ses recettes et ses charges.

Face à ce contexte, le Conseil communal doit adapter le coefficient fiscal de deux points, le fixant à 72, tout en relevant qu'il restera bien en-dessous de la moyenne des coefficients communaux. A la suite de la diminution de deux points votée en 2014 par le Conseil général, il était prévu que la situation soit revue après deux ans.

Efforts importants

La fortune nette de la Ville s'établira à 57 millions de francs au 1er janvier prochain et la dette se montera à 305 millions, soit 8 millions de moins que le budget précédent. Quant aux investissements bruts, ils s'élèvent à 40 millions de francs. «Le Conseil communal a déployé d'importants efforts pour atteindre l'équilibre en 2016», indique Fabio Bongiovanni. Cette démarche se poursuivra par un travail profond visant à mettre en adéquation les ressources à disposition, le développement de la cité et les attente de la population. A relever encore que ce budget s'inscrit dans la perspective d'une éventuelle fusion de communes.

Le point sur le nouvel horaire des transports publics dans le canton, qui entrera en vigueur le 13 décembre.

Le Théâtre Tumulte porte sur scène «Monsieur Mockinpott», une fable burlesque de Peter Weiss.

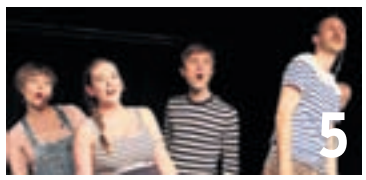

Le Théâtre du Concert accueille une création originale d'une jeune compagnie neuchâteloise.

No34_11_11_2015.qxd:vivre_la_ville 10.11.2015 15:23 Page 2

Publicité

No34_11_11_2015.qxd:vivre_la_ville 10.11.2015 15:23 Page 3

Dans ce numéro

Des acteurs en stéréo

La compagnie Princesse Léopold fait halte la semaine prochaine au Théâtre du Pommier avec «La forme, la marée basse et l'horizon», une pièce qui se vit le casque sur les oreilles.

Page 5

Gouttes-d'Or

Le Conseil général a apporté lundi un premier soutien au projet «Ensemble Gouttes-d'Or», qui prévoit la création de 150 logements et d'un vaste parc public à Monruz.

Page 8

Accueil des enfants

Le Conseil général a également pris acte à l'unanimité du rapport d'information du Conseil communal sur la politique d'accueil extrafamilial de la Ville.

Page 9

« Up with people »

Les 110 jeunes du programme «Up With People» ont pris part mercredi dernier à un sommet de la jeunesse autour de la migration. Ils ont eu l'occasion de suivre le parcours de réfugiés, de débattre en petits groupes et de poser leurs questions à des intervenants impliqués dans le domaine. Reflets.

Page 16

Prochaine parution

Le prochain numéro de Vivre la ville paraîtra le mercredi 18 novembre 2015.

La desserte en transports publics se voit remaniée dans le canton de Neuchâtel

La commune de Val-de-Ruz a entièrement financé l'amélioration de la ligne 421. En journée, 18 paires-courses, soit un bus toutes les 30 minutes reliera Neuchâtel à Cernier, via Pierre-à-Bot et Savagnier.

Mieux relier les régions du canton

TransN, la BLS, les CFF et l'Etat de Neuchâtel ont dévoilé lundi en conférence de presse les nouveautés qui accompagneront l'entrée en vigueur, le 13 décembre prochain, du nouvel horaire des transports publics dans le canton de Neuchâtel. Les modifications prévues, dont l'introduction de la cadence à la demi-heure vers les Montagnes neuchâteloises et le Val-de-Travers, visent à mieux relier les régions du canton.

«Il s'agit de l'un des changements les plus importants de l'offre en transports publics. Nous avons tout adapté en fonction des nouveaux horaires de train», a indiqué Pascal Vuilleumier, directeur général de transN. Le projet Léman 2030 vise le doublement de la capacité ferroviaire entre Lausanne et Genève. Les importants travaux d'agrandissement de la gare de Lausanne auront une incidence sur les usagers neuchâtelois. En effet, l'horaire mis en place sur l'Arc lémanique se répercutera sur les correspondances en gare de Neuchâtel. A compter du 13 décembre, les ICN en provenance ou à destination de Genève et Lausanne, qui circulent actuellement à 3 minutes d'intervalle entre Yverdon-les-Bains et Bienne, seront espacés de 30 minutes. Pour éviter les ruptures de correspondances, l'Etat de Neuchâtel, en collaboration les entreprises de transports, a décidé d'introduire de nouvelles cadences.

Cadence à la demi-heure

La cadence à la demi-heure sera introduite de Neuchâtel vers les Montagnes neuchâteloises. Pour ce faire, le temps de parcours sera raccourci en supprimant les arrêts dans les gares des Deurres, de Corcelles-Peseux et de Montmollin. Cette suppression sera compensée par une navette qui circulera toutes les 30 minutes entre Neuchâtel et Corcelles-Peseux. La topographie de la ligne historique entre Neuchâtel et La Chaux-de-Fonds constitue un véritable défi technique. TransN mettra à disposition ses trois rames «Flirt» pour cette ligne. Puissants et légers, ces véhicules permettront de répondre aux exigences du tracé en forte déclivité dans le temps imparti. L'offre régionale sera complétée avec deux nouvelles plateformes de correspondance entre trains et bus aux Geneveys-sur-Coffrane et à Corcelles-Peseux. Autre grande nouveauté: l'entreprise bernoise BLS revient dans les Montagnes neuchâteloises avec une nouvelle liaison directe entre La Chaux-de-Fonds et Berne. Là aussi, des rames puissantes et performantes seront utilisées. Un véhicule de réserve sera même stationné en gare de Neuchâtel pour parer aux éventuelles pannes.

«Cette cadence à la demi-heure vient corriger les effets des travaux liés au projet Léman 2030, qui auraient occasionné une rupture intolérable des correspondances en gare de Neuchâtel. La mise en œuvre de l'horaire 2016 des transports publics constitue une première étape vers un réel RER neuchâtelois, dans les limites des capacités techniques de la ligne historique », a relevé le conseiller d'Etat, Laurent Favre.

- **Nouveaux horaires disponibles sur www.cff.ch/neuchatel www.transn.ch www.bls.ch/chaux-de-fonds**

Les grands changements en un coup d'œil

- Cadence à la demi-heure vers les Montagnes neuchâteloises
- Cadence à la demi-heure élargie au Val-de-Travers
- Nouveaux «hubs» régionaux aux Geneveys-sur-Coffrane et à Corcelles-Peseux
- Navette toutes les 30 minutes entre Corcelles-Peseux et Neuchâtel
- Substitution de la suppression de la halte ferroviaire de Montmollin-Montézillon par une nouvelle ligne de bus entre Montmollin, les Geneveys-sur-Coffrane, Cernier
- Amélioration des correspondances depuis la Béroche en gare de Neuchâtel

No34_11_11_2015.qxd:vivre_la_ville 10.11.2015 15:23 Page 4

Nouvelle création du Théâtre Tumulte

« Monsieur Mockinpott »

Le Théâtre Tumulte porte sur les planches « Comment Monsieur Mockinpott fut libéré de ses tourments », une fable burlesque aux accents kafkaïens de Peter Weiss qui met en scène un brave citoyen un peu naïf sur lequel s'abattent tous les malheurs du monde. Huit représentations sont prévues du jeudi 19 novembre au dimanche 29 novembre.

Le Théâtre Tumulte et la Comédie de Serrières se délectent des tourments de « Monsieur Mockinpott », d'épouse volage en divin oubli.

Mari fidèle et travailleur modèle, Monsieur Mockinpott mène une vie bien rangée, une vie que rien n'aurait jamais pu faire dévier de son cours. Jusqu'à ce qu'un grain de sable ne vienne en gripper les rouages. Un beau jour, Monsieur Mockinpott est arrêté et jeté en prison. Sans raison. Quand il en sort, sa femme, son lit et même son abat-jour ne veulent plus de lui. Son patron ne le reconnaît pas et refuse de le réengager.

Dans cette longue descente aux enfers, Monsieur Mockinpott croise la route du Père Sifflard, un sans-grade, comme lui. Ensemble, ils se tournent vers le gouvernement, la médecine et vont même jusqu'à aller voir Dieu, mais tous font la sourde oreille. De fonctionnaire corrompu en divin oubli, Monsieur Mockinpott ouvre les yeux sur la société qui l'entoure et découvre pas à pas sa vérité. Malgré le cynisme, la corruption et l'avidité de son entourage, il décide de vivre libre.

Une pièce burlesque…

« Le sujet est grave, mais la gravité n'est jamais invitée. On rit beaucoup dans cette pièce, où l'absurde côtoie le misérable », souligne la comédienne Monique Dittisheim, qui a fondé en 1989 le Théâtre Tumulte avec Jean-Philippe Hoffmann. Emprisonné sans motif, dépossédé de ses biens, privé de son entourage et de son emploi, Monsieur Mockinpott a quelque chose de Joseph K, le personnage principal du « Procès » de Kafka. Mais il « a aussi du Charlie Chaplin en lui. C'est le cousin éloigné de tous ceux qui trébuchent et dont les souliers peuvent se retourner contre eux-mêmes en cas de mauvaise manipulation. Il a le burlesque dans le sang et le vers luisant ».

… en vers

Car cette farce en onze tableaux, écrite dans les années 1960 par le dramaturge allemand Peter Weiss, est en vers libres. « C'est ce qui lui donne ce ton léger et comique si particulier », relève Monique Dittisheim, qui campe l'épouse volage. Pour jouer Monsieur Mockinpott, le Théâtre Tumulte avait fait appel à Raoul Teuscher, excellent comédien professionnel romand. Suite à son décès, c'est Emmanuel Dupasquier qui a repris le rôle-titre. Avec Olivier Nicola dans la peau du Père Sifflard, tous deux forment un duo des plus savoureux aux côtés des comédiens amateurs de la Comédie de Serrières, dans une mise en scène de Jean-Philippe Hoffmann. (ab)

« Comment Monsieur Mockinpott fut libéré de ses tourments », de Peter Weiss : à voir au Théâtre Tumulte, rue Erhard-Borel 13, les 19, 21, 25, 26, 27 et 28 novembre à 20h30 et les dimanche 22 et 29 novembre à 17 heures. Réservations au 032 725 76 00 ou par courriel à tumulte@bluewin.ch

Agenda culturel

Galeries et musées

Bibliothèque publique et universitaire (Collège latin), *Fonds d'étude,* du lundi au vendredi de 10h à 12h et de 14h à 19h ; samedi de 10h à 12h. *Salle de lecture,* du lundi au vendredi de 8h à 22h ; samedi de 8h à 17h. *Lecture publique,* lundi, mercredi et vendredi de 12h à 19h, mardi et jeudi de 10h à 19h, samedi de 10h à 16h. *Espace Rousseau,* Salle multimédia : du lundi au vendredi, de 9h à 19h, samedi de 9h à 17h, Salle des archives : mercredi et samedi de 14h à 17h ou sur demande.

Musée d'art et d'histoire (esplanade Léopold-Robert 1), tél. 032 717 79 20, Fax 032 717 79 29, mahn@ne.ch, www.mahn.ch. Ouvert ma-di 11-18h (me entrée libre). **Permanent :** Les automates Jaquet-Droz (démonstrations tous les 1ers di du mois à 14h, 15h, 16h) Le clavecin Rückers – « Le legs Yvan et Hélène Amez-Droz » – « Neuchâtel : une histoire millénaire ». *L'Atelier des musées organise l'événement suivant :* stage de gravure pour adultes et jeunes dès 16 ans. Les initiations sont prévues les dimanche 15 novembre et samedi 28 novembre 2015, de 11 à 17 heures. Les participants pourront expérimenter diverses techniques de gravure, ou poursuivre leurs recherches personnelles, sous la conduite de Geneviève Petermann, artiste, enseignante et médiatrice culturelle. Prix : Fr. 170.– pour le stage de deux jours et le matériel. Prévoir des habits peu dommages et possibilité de pique-niquer sur place. Renseignements et inscriptions à : Atelier des musées, fbg de l'Hôpital 4, tél. 032 717 79 18, atelier.musees.neuchatel@ne.ch, site internet : www.atelier-des-musees.ch

Expositions temporaires : du 29.11.2015 au 06.03.2016 « Neuchâtel avant-après ».

Musée d'histoire naturelle (rue des Terreaux 14), jusqu'au 29 novembre 2015, exposition temporaire « Emotions une histoire naturelle ». Ouvert ma-di de 10h à 18h.

Dimanche 15 novembre, à 10h30, conte d'hiver, dans l'ambiance feutrée des dioramas, les conteuses de la Louvrée donnent la parole aux animaux.

Musée d'ethnographie (rue St-Nicolas 2-4), jusqu'au 17 janvier 2016, prolongation de l'exposition « C'est pas la mort ! ».

Jeudi 12 novembre à 20h15, table ronde des dessinateurs de BD en lien avec l'exposition *C'est pas la mort!.* Entrée libre.

L'Atelier des musées organise l'atelier suivant : « Parmi nous, les ancêtres ? » mercredi 11 novembre, de 14h à 15h30 pour les 7 à 9 ans. Mercredi 18 novembre, de 14h à 15h30, pour les 10 à 12 ans. Mercredi 25 novembre, de 14h à 15h30 pour les 7 à 9 ans. Mercredi 13 janvier, de 14h à 15h30 pour les 7 à 9 ans. Inscriptions sur www.atelier-des-musees.ch ou 032 717 79 18.

Galeries de l'histoire, antenne du Musée d'art et d'histoire (av. DuPeyrou 7), tél. 032 717 79 20, fax 032 717 79 59, www.mahn.ch. Ouvert me et di 14-16h ou sur rdv. Entrée libre, sauf mardis des musées et expositions temporaires.

Ditesheim & Maffei Fine Art (rue du Château 8), jusqu'au 9 janvier 2016 exposition de Rolf Iseli, œuvres récentes.

Galerie Quint-Essences (rue du Neubourg 20, à 2 minutes à pied du Parking du Seyon), jusqu'au 28 novembre, exposition d'art Outsider de Nyuka Anaïs (Anaïs Laurent), des œuvres diverses et nouvelles, de la texture et du 3-D. Lundi 16 novembre à 19h, concert de musique classique avec à la guitare Pia-Comella, Albert et à la flûte à bec, Jan Van Hoecke.

Galerie YD (rue Fleury 6), jusqu'au 28 novembre, exposition de Daniel Joannès « Brut de Naïf », peintures, dessins et textes. Horaires : mercredi et vendredi, de 15h à 18h30. Samedi, de 10h à 12h, puis de 14h à 17h.

Divers

Beaux-Arts, conférence publique. « L'Art du découpage traditionnel suisse » par Henriette Hartmann, artiste spécialiste du découpage.

Lycéum (rue des Beaux- Arts 11), jeudi 19 novembre à 19h00. Prix : non-membres CHF 12.–; lycéennes CHF 8.–; jeunes en formation gratuit.

No34_11_11_2015.qxd:vivre_la_ville 10.11.2015 15:23 Page 5

L'actualité culturelle

De bouche à oreille

Pour marquer leurs 10 ans d'amitié, le Théâtre du Concert et le Bistrot du Concert ont formé un projet de création commune alliant saveurs et sons. La démarche s'inspire de la cosmologie chinoise traditionnelle, des «Wu Xing», les cinq éléments et les cinq mouvements qui régissent tous les phénomènes cosmiques et humains: le bois, le feu, la terre, le métal et l'eau; chacun d'eux correspond, selon un réseau de liaisons, à une couleur, une saveur, une note de musique, une planète, un animal, ou encore un organe.
La dégustation de ces cinq plats n'aura pas lieu au «Bistrot du Concert» mais sur la scène du «Théâtre du Concert»: le convive devient spectateur et acteur…
Théâtre du Concert Neuchâtel (Hôtel-de-Ville 4), création culinaire et musicale «De bouche à oreille», jeudi 12 novembre, 20 heures, dimanche 15 novembre, 20 heures, jeudi 19 novembre à 20 heures. Réservation indispensable au 032 724 21 22 ou par internet en cliquant sur le lien suivant: http://www.maisonduconcert.ch/reservations.

Gospel

Sur l'initiative de la chorale des Rochettes, des choristes d'une vingtaine d'églises de la région adhérant aux valeurs chrétiennes se sont rassemblés afin d'offrir au public «Alegria, une histoire au cœur du gospel» du 11 au 15 novembre. Une expérience auditive et visuelle revisitée. Le multimédia fera son apparition et soulignera avec puissance les voix de 85 choristes du groupe de musique et de 10 danseurs. Ces dons artistiques aboutiront à un spectacle fort en émotions.
Temple du Bas (rue du Temple-Neuf 5), concert «Alegria, une histoire au cœur du gospel», mercredi 11 novembre, vendredi 13 novembre, samedi 14 novembre à 20 heures et dimanche 15 novembre à 17 heures. Informations complémentaires sur: http://www.choralerochette-projet015.com/.
Pas de possibilité de réservation, billets en vente sur place.

La résistance créatrice

Pour le prochain concert de leur saison, l'ensemble Les Chambristes interprétera dimanche 15 novembre prochain, à 11h15, à la Chapelle de la Maladière, des œuvres de Gideon Klein (1919-1945), Viktor Ullmann (1898-1944) et Pavel Haas (1899-1944), compositeurs tous trois internés dans le camp nazi de Theresienstadt durant la seconde guerre

mondiale. Le concert sera commenté par le musicologue Jean-Philippe Bauermeister.
Chapelle de la Maladière, concert «La résistance créatrice», œuvres de Klein, Haas et Ullmann, dimanche 15 novembre, à 11h15. Entrée libre, collecte.

Le Théâtre du Pommier présente «La forme, la marée basse et l'horizon»

Au théâtre, avec un casque

Après le Centre de culture ABC, le Théâtre du Pommier accueillera la semaine prochaine le premier spectacle d'une jeune compagnie neuchâteloise, qui fait appel à un dispositif inédit de casques. Comme dans une silent party, les spectateurs sont invités ponctuellement à sélectionner l'un des deux canaux audio, expérimentant ainsi, en même temps que les personnages, la difficulté et la frustration qu'engendre la liberté de choix.

Avec «La Forme, la Marée basse et l'Horizon», la compagnie Princesse Léopold explore la question des choix auxquels nous sommes quotidiennement confrontés en offrant la possibilité au public d'influencer en direct sa perception de la pièce. • Photo: Laurent Fiaux

Création originale de la compagnie Princesse Léopold, «La forme, la marée basse et l'horizon» se déroule quelque part dans un pays humide du bord de mer. Rosie et Freddy sont pêcheurs et doivent faire preuve d'imagination pour parvenir à boucler les fins de mois. Leur vie, simple et paisible en apparence, est rythmée par les marées, le cri des mouettes et les rares événements culturels proposés dans la salle communale.

Rosie, d'un naturel optimiste, trouve son compte dans ce quotidien fragile et mobilise toute son énergie à tenter de le rendre un peu moins terne, tandis que Freddy, anxieux et insatisfait, cherche, sans vraiment l'avouer, le chemin qui pourrait le rendre heureux. Dans l'atmosphère brumeuse et étouffante de cette petite ville côtière, la découverte d'une étoile de mer philosophe, la capture d'un goéland, la maladie d'une amie et l'imperceptible fatigue routinière vont bouleverser ce fragile équilibre.

Mer ou montagne?

Freddy veut donner un sens à sa vie. Partir lui permettrait-il de le trouver? A quel prix? Ces questionnements, les spectateurs les vivent en direct grâce à cet ingénieux dispositif de casques. Suivant le canal qu'il choisit, mer ou montagne, le couple se sépare ou reste ensemble. Une pièce surprenante et originale, magistralement servie sur scène par les acteurs Laure Aubert, Adrien Gygax, Nicolas Lambert et Laurence Maître. (ab)

«La forme, la marée basse et l'horizon», texte de Fanny Wobmann: mercredi 18 et jeudi 19 novembre à 20 heures au Théâtre du Pommier. Réservations: www.ccn-pommier.ch ou 032 725 05 05

Chronique culturelle

Le concert parfait

Olivia Pedroli a donné le concert parfait jeudi au Théâtre de Vidy à Lausanne. En prêtresse grave des landes nordiques, celle qui sait parler aux loups a présidé à une cérémonie magique qui a envoûté la salle. Un rituel quasi-religieux sans un mot pour les spectateurs ni le moindre bis: ce voyage mystique dans l'univers musical d'une chanteuse qui a désormais atteint la pleine possession de ses moyens, ne souffrait aucune compromission. Olivia a fasciné le public avec un spectacle total – le contraire d'un show – comprenant des compositions de son dernier disque «A thin line» et de «Prélude pour un loup» créé en septembre 2014 au Muséum de Neuchâtel. Au sommet de son art, l'artiste neuchâteloise, après avoir triomphé au Passage les 22 et 23 octobre, a conquis Vidy avec sa musique entre chiens et loups tout en clairs-obscurs qui nous perd dans des paysages poétiques brumeux nimbés d'une «clarté incertaine» (titre du spectacle). Il y a parfois, on ne sait pourquoi, des chansons qui vous mouillent les yeux tellement elles sont belles. «Birds» (A thin line) en fait partie, qu'on voudrait emporter avec soi de l'autre côté lorsqu'il sera temps. A écouter: http://www.oliviapedroli.com/discography/a-thin-line/

Patrice Neuenschwander

Publicité

EMERY Pompes Funèbres
Ecoute
Respect
Disponibilité
Une aide précieuse apportée avec calme et gentillesse
Conseils personnalisés en prévoyance funéraire
Toutes formalités - Transports
032 841 18 00 24h/24
Colombier - Neuchâtel

XAMAX FCS VS FC Aarau

FOOTBALL TICKET
50x2 billets à gagner
En Tribune Nord

Ville de Neuchâtel

Le samedi 21 novembre, à 19h00, au stade de la Maladière, **Neuchâtel Xamax FCS recevra le FC Aarau.**
Dans le cadre du jumelage, la Ville de Neuchâtel organise un concours avec 50 x 2 billets en Tribune Nord à gagner.

Tentez votre chance en:

- Déposant le coupon-réponse dans l'urne prévue à cet effet au Service communal de la population, Contrôle des habitants, Rue de l'Hôtel-de-Ville 1, 2000 Neuchâtel
- Vous inscrivant sur internet à l'adresse suivante: www.neuchatelville.ch/xamax-aarau
- Envoyant le coupon dans une enveloppe affranchie à Ville de Neuchâtel, concours «Xamax», Rue de l'Hôtel-de-Ville 1, 2000 Neuchâtel

Conditions de participation: Peuvent participer au concours toutes les personnes domiciliées en Suisse. Le concours n'est soumis à aucune obligation d'achat. Un seul coupon par personne. Les gagnants recevront les billets par courrier postal. Les prix ne sont ni convertibles, ni échangeables en espèces. Les participants se déclarent d'accord avec les conditions de participation. Tout recours juridique est exclu.

Coupon réponse

Délai de participation: mardi 17 novembre 2015

Ville de Neuchâtel

Nom: _____ Prénom: _____

Adresse: _____

NPA: _____ Localité: _____

No34_11_11_2015.qxd:vivre_la_ville 10.11.2015 15:23 Page 7

Neuchâtel, mille ans, mille natures. Histoire de symbiose 17

La théorie de l'endosymbiose

Blaise Mulhauser

Les bactéries jouent un rôle essentiel dans notre vie car elles nourrissent le mycélium des champignons qui se développe dans le sol en s'associant aux plantes par leurs racines. Plus étonnant encore: selon la théorie de l'endosymbiose, ce sont d'anciennes bactéries libres qui sont devenues, il y a plus de 1,5 milliards d'années, des organites des cellules animales (mitochondries) et végétales (mitochondries et chloroplastes).

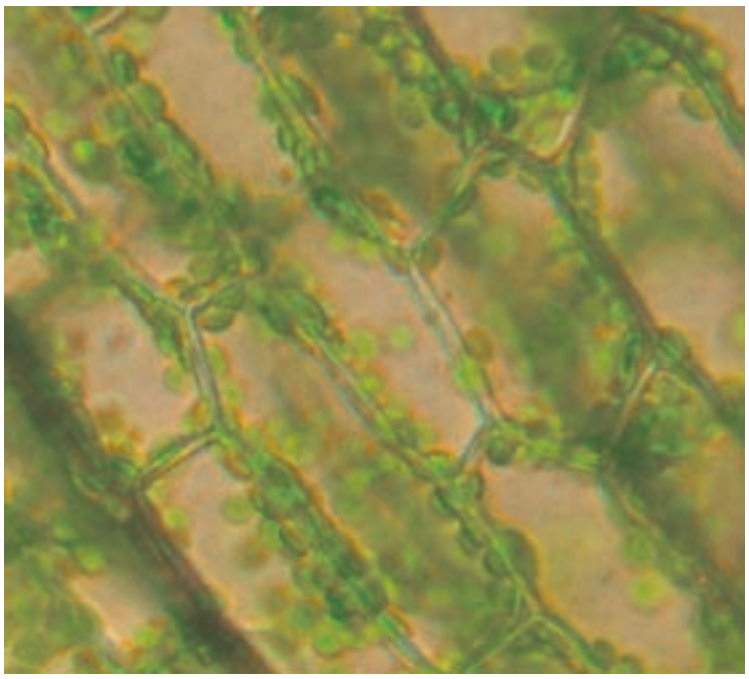

Au microscope, les chloroplastes sont très visibles dans les cellules de l'élodée, une plante aquatique abondante. • **Photo: Wikipedia**

Les mitochondries

Saviez-vous qu'au sein de chaque cellule de notre corps sont inclus des organismes qui, il y a plusieurs milliards d'années, vivaient librement? En effet, encerclées par la membrane, mais indépendamment du noyau, les mitochondries dérivent de bactéries capables de respiration *(bactéries dénitrifiantes)* et aident au bon fonctionnement de la cellule. Cette «fusion» est d'ailleurs une caractéristique de tout *eucaryote* (organisme possédant des cellules à noyau; soit les protozoaires, les algues, les animaux, les végétaux et les champignons). Elle aurait eu lieu entre 1,5 et 2 milliards d'années. Certains groupes vivant dans des milieux dépourvus d'oxygène ont par la suite perdu leurs mitochondries.

Les chloroplastes

Parmi les différentes endosymbioses réussies, il faut également citer le cas d'une cyanobactérie qui, il y a environ 1,5 milliards d'années, aurait abouti à la formation du chloroplaste. Les chloroplastes sont indispensables aux plantes, puisque ce sont dans ces organites cellulaires que la photosynthèse se réalise. Ce processus permet de produire de l'énergie sous forme de sucres à partir de la lumière du soleil, de l'eau et du gaz carbonique. Le déchet de cette transformation chimique est l'oxygène dont nous avons besoin pour respirer. Selon la théorie, cette nouvelle symbiose intracellulaire se serait faite après la différentiation entre les végétaux et les animaux. Ainsi serait née la première espèce d'algue photosynthétique unicellulaire.

B.M.

La Ville jeune

Midnight jeuNE, samedi 14 novembre, rendez-vous sportif, musical, convivial et gratuit pour les 12-17 ans, de 20h30 à 23h30 à la salle de gym du collège de la Promenade.

Case à chocs, vendredi 13 novembre, dès 22h, Street Addict propose une soirée autour du rap indépendant avec Lacraps et Fayçal. After show avec DJ Nevahdie. Tarifs: CHF 15.–.

La Ville sportive

Horaire des Patinoires du Littoral

Mercredi 11.11
Patinage: 9h-11h45 / 14h00-16h15.
Jeudi 12.11
Patinage: 9h-11h45 / 14h00-15h45.
Vendredi 13.11
Patinage: 9h-11h45 / 14h00-16h15, soir fermé.
Samedi 14.11
Patinage: 13h45-16h30. Hockey: 13h45-16h30.
Dimanche 15.11
Patinage: 10h15-12h00, 14h00-16h30. Hockey: 12h15-13h45.

Les horaires peuvent varier sans préavis. Merci de vous renseigner à l'avance sur la programmation sur www.lessports.ch.

Football

Stade de la Maladière

Samedi 14 novembre à 14h, Team Bejune – FC Zürich, M18

Stade de Pierre-à-Bot

Vendredi 13 novembre à 20h, Espagnol – Cressier, vétérans
Samedi 14 novembre à 10h, Neuchâtel Xamax FCS – Dombresson, C2
Samedi 14 novembre à 14h, Team Bejune A – FC Zürich, M16

Terrain du Chanet (synthétique)

Samedi 14 novembre à 14h15, Neuchâtel Xamax FCS – FC Zürich, M15
Lundi 16 novembre à 19h, Casa d'Italia – Team Elexa (Série A), GFCN
Lundi 16 novembre à 20h30, Lokomotiv Colorix – DM Surfaces (Série B), GFCN

Hockey sur glace

Patinoire du Littoral

Samedi 14 novembre à 17h30, HC Université Neuchâtel – HC Sierre, 1re ligue
Vendredi 13 novembre à 20h, HC Val-de-Ruz – Hockey Club Bulle-La Gruyère, 3e ligue
Samedi 14 novembre à 19h30, HC Université Neuchâtel – EV Bomo, LNA féminine
Dimanche 15 novembre à 19h30, HC Université Neuchâtel – EHC SenSee-Future, Juniors Top
Samedi 14 novembre à 16h30, HC Université Neuchâtel – HC Sierre, Novices Top
Dimanche 15 novembre à 17h, HC Université Neuchâtel – HC Yverdon-les-Bains, Minis A
Samedi 14 novembre à 11h30, HC Université Neuchâtel – HC Delémont-Vallée, Moskitos B

Handball

Riveraine

Samedi 14 novembre à 10h30, Handball Club Neuchâtel – Moudon/Chenois Genève, M15

Volleyball

Maladière

Samedi 14 novembre à 13h30, VBC Nuc II – VBC La Chaux-de-Fonds, M17

Basketball

Mercredi 18 novembre à 19h30, Union Neuchâtel Basket, Coupe Suisse

No34_11_11_2015.qxd:vivre_la_ville 10.11.2015 15:23 Page 8

Le Conseil général a posé les conditions cadres pour la réalisation de l' Ensemble Gouttes-d'Or

La mue des Gouttes-d'Or peut aller de l'a

Le Conseil général a apporté un premier soutien au projet « Ensemble Gouttes-d'Or », qui prévoit la création de 150 logements pour les familles, les étudiants et les personnes âgées ainsi que la création d'un vaste parc public au bord du lac à Monruz. Lundi, les élus ont accepté plusieurs arrêtés posant les bases nécessaires à la réalisation de ce futur quartier durable.

Le Conseil communal sollicitait notamment un crédit de 3,8 millions pour construire un giratoire sur la route des Gouttes-d'Or et créer une nouvelle rue d'accès, qui desservira également le «Domaine du Lac» voisin ainsi que l'hôtel Palafitte. D'autres aménagements sont prévus: le sous-voie sera condamné et remplacé par trois passages piétons en surface. Deux pistes cyclables seront par ailleurs créées et les arrêts de bus repositionnés. La Confédération, le canton ainsi que différents partenaires privés participeront aux coûts, à hauteur de 1,56 million.

Outre cette enveloppe, le Conseil communal demandait également 87'000 francs pour équiper le secteur d'un collecteur d'eau de pluie, de même que 90'000 francs pour poursuivre l'étude du volet immobilier. «C'est le premier acte en vue de la réalisation de l'Ensemble Gouttes-d'Or. Il s'agit de mettre en œuvre les conditions cadres », a résumé le directeur de l'urbanisme Olivier Arni.

Enthousiasme

Ces trois demandes de crédit ont passé comme une lettre à la poste, les différents groupes étant acquis à ce projet alliant tout à la fois la création de logements, l'aménagement d'un parc public et un aspect économique avec le maintien prolongé de l'hôtel Palafitte. «Le groupe socialiste est enthousiaste et se réjouit de la transformation de ce quartier, qui va insuffler une dynamique nouvelle à la ville», a souligné son rapporteur Antoine de Montmollin. «Nous ne pouvons que saluer la volonté du Conseil communal de créer des logements d'utilité publique et de promouvoir la mixité sociale et générationnelle», a déclaré de son côté Amanda Ioset, au nom de PopVertsSol.

… et interrogations

Les deux groupes s'inquiètent toutefois des éventuels frais de dépollution futurs, le quartier abritant autrefois une décharge. «Nous ne connaissons pas encore la nature des polluants qui pourraient se trouver dans le sol. Une étude scientifique sera menée et les responsabilités de chacun seront clarifiées. Le coût de l'assainissement sera intégré dans le projet, tout en veillant à garantir des loyers abordables», a répondu Olivier Arni. Le groupe PopVertsSol aurait par ailleurs souhaité réduire la vitesse à 30 km/h sur la rue des Gouttes-d'Or. «Cette route est propriété de la Confédération et du canton. La Ville n'en a pas le pouvoir», a expliqué le conseiller communal, en précisant que la vitesse serait abaissée à 50 km/h.

De son côté, le PLR s'est inquiété de la localisation des passages piétons. «Un audit de sécurité a été réalisé et signalé un risque. Leur emplacement sera affiné», a expliqué Olivier Arni. Le groupe s'est également interrogé sur le portage prévu de l'Ensemble Gouttes-d'Or. Le Conseil communal entend en effet confier la réalisation du volet immobilier à un tiers, à savoir une société anonyme d'utilité publique. «C'est un cas de figure inédit. Le groupe est partagé entre ceux qui sont d'accord de payer pour voir et ceux qui aimeraient en savoir plus», a résumé Jean-Charles Authier.

«Le projet Ensemble Gouttes-d'Or répond à la volonté de créer des logements de qualité à loyers abordables pour la classe moyenne, les familles, les personnes âgées et les étudiants. En déléguant le portage à une entité professionnelle, le Conseil communal entend donner le maximum de garanties que cette vision se réalise dans les faits. On parle tout de même d'un projet à 80 millions !», a souligné Olivier Arni, en promettant qu'il ne s'agirait pas «d'une usine à gaz».

Villa Perret

Et la suite ? Le Conseil général sera vraisemblablement amené à se prononcer en 2016 sur la création d'un parc «Nature en Ville», qui s'étendra de la plage de Monruz au Palafitte en passant par les jardins aujourd'hui fermés au public de la Villa Perret. Mais que va devenir cette maison de maître ? «Nous aurons très bientôt une bonne nouvelle à communiquer sur l'affectation de cette villa, que la Ville a acheté principalement pour avoir une maîtrise foncière», a répondu Olivier Arni à une question de Pierre-Yves Sandoz (Indépendant). Et de préciser qu'il s'agissait d'un projet «en lien avec un acteur du domaine de l'horlogerie». On n'en saura pas plus !

La possibilité offerte aux grands élèves de prendre leur repas de midi au collège a été unanimement saluée.

Le Conseil général approuve la politique d'

Du bon trava

C'est avec satisfaction que le Conseil général a pris acte du rapport d'information du Conseil communal sur la politique d'accueil extrafamilial (structures d'accueil pré et parascolaire, tables de midi) de la Ville de Neuchâtel. Les élus ont validé à l'unanimité avec une abstention ce qui a été fait jusqu'ici et les 281 places supplémentaires que la Ville prévoit de créer d'ici 2020. Le PLR a néanmoins demandé une accélération du processus de décision pour l'admission en accueil parascolaire.

Le groupe PopVertsSol a rappelé que les collectivités publiques avaient pour mission d'assurer un accueil extrafamilial correct pour les enfants. La Ville assume ses responsabilités en la matière et PVS s'en félicite. Il se réjouit également de la volonté du Conseil communal d'augmenter via

No34_11_11_2015.qxd:vivre_la_ville 10.11.2015 15:23 Page 9

'avant

Une première étape a été franchie en vue de la création de 150 logements et d'un vaste parc public au bord du lac à Monruz. • **Photo: archives**

ue d'accueil extrafamiliale du Conseil communal

vail à un coût raisonnable

des subventions à des structures privées les places en accueil préscolaire et d'adapter cette offre dans les structures communales en faveur des bébés. Pour le parascolaire, PVS salue le développement prévu de l'accueil des élèves plus grands (cycle 2). Et tout cela à un coût très raisonnable !

Repas de midi équilibrés

Satisfaits eux aussi, les socialistes ont constaté que la réalisation des objectifs du programme politique était en bonne voie. L'accueil extrafamilial est fondamental pour une bonne intégration des femmes dans le marché du travail. Le PS demande à l'exécutif de se préoccuper de l'accueil des enfants de migrants sans emploi ainsi que de jeunes en situation de handicap. Les socialistes – comme les autres groupes d'ailleurs – se réjouissent de la création aux collèges de la Promenade et des Parcs des tables de midi. Ce dispositif permet à des élèves de 10 à 12 ans de prendre des repas de midi équilibrés, comme peuvent déjà le faire tous les autres enfants accueillis dans les structures publiques.

Le PLR a lui aussi salué les efforts consentis par le Conseil communal en matière d'accueil extrafamilial. L'attrait de la ville en dépend et indirectement ses rentrées fiscales. Pour les libéraux-radicaux, la situation n'est cependant pas aussi rose que l'affirme le Conseil communal. Il y aurait en effet davantage de demandes insatisfaites que prétendu par l'exécutif. Le PLR réclame par voie de postulat que les parents reçoivent une réponse trois mois au moins avant le début de l'année scolaire.

Au nom du Conseil communal, Christine Gaillard a répondu qu'un effort de compression des délais avait déjà été réalisé puisque ce type de réponse tombait auparavant à mi-août. La situation s'avère compliquée pour les nouveaux élèves. Il faut savoir dans quel collège ils iront pour déterminer la structure d'accueil appropriée. La directrice de l'éducation a précisé à l'intention du PLR que tous les enfants étaient traités sur un pied d'égalité, de sorte à pouvoir rendre service à un maximum de familles, et qu'il n'y avait aucune priorité pour ceux de la ville. Les demandes d'accueil d'enfants à besoins spécifiques sont relativement peu nombreuses de sorte que toutes ont pu être acceptées à ce jour. De plus, les enfants de familles migrantes sans activités professionnelles peuvent être accueillis durant les périodes où il n'y a pas d'attente, ceci afin de favoriser leur intégration. Et Christine Gaillard de rappeler l'objectif de l'exécutif: offrir des prestations de qualité tout en maîtrisant les coûts !

Cadeau de Noël

Un cadeau de Noël avant l'heure ! C'est ainsi que le Conseil général a considéré le legs de deux tableaux d'Albert Anker à la Ville de Neuchâtel. Les élus ont accepté à l'unanimité ce double don tout en disant leur gratitude envers feue la donatrice, Mme Simone Gyger, décédée en mars dernier peu après avoir pris contact avec le Musée d'art et d'histoire pour lui céder ces deux portraits: celui de son père Charles-Albert enfant et celui de sa grand-mère Bertha Schinz. Remerciements appuyés également des élus à la famille de la donatrice. Une telle générosité est à saluer. Elle témoigne aussi de la confiance dont bénéficie notre musée, a précisé Thomas Facchinetti, directeur de la culture.

No34_11_11_2015.qxd:vivre_la_ville 10.11.2015 15:23 Page 10

Conseil général: dans le prolongement de la séance tenue lundi soir

Les groupes politiques ont la parole

Groupe PopVertsSol
Accueil extrascolaire, la Ville est sur la bonne voie

Béatrice Nys: Le groupe PopVertsSol a accepté à l'unanimité le rapport d'information du Conseil communal sur l'accueil extrafamilial des enfants.

Le rapport donne une bonne vue d'ensemble de la situation, il est clair et détaillé et précise bien les enjeux et les prévisions pour les années à venir. On voit également que la Ville de Neuchâtel prend ses responsabilités en la matière, même si avec 20, respectivement 30% de taux de couverture on pourrait encore faire mieux. (Rappelons que les parents qui travaillent, qui sont étudiants ou au chômage mais devant pouvoir être placés rapidement, sont priorisés dans l'attribution des places d'accueil pour leurs enfants.)

Le groupe PopVertsSol salue l'effort du Conseil communal en matière de formation et de qualité de l'encadrement du personnel des structures d'accueil.

L'accueil extrafamilial, s'il a un coût pour la communauté est aussi bénéfique en matière fiscale et économique puisque tant les parents que les collaborateurs des structures d'accueil payent des impôts et que plus ils peuvent travailler, plus ils produisent potentiellement des richesses. Nous constatons toutefois que les communes paient avec les parents l'essentiel de la facture. Ne pourrait-on pas attendre du canton, qui impose des minimas, qu'il participe davantage? D'autant plus que l'essentiel des impôts sur le revenu tombe dans ses caisses…. Autrement dit: les communes investissent, mais l'essentiel du retour sur investissement revient au canton!

Le groupe PopVertsSol salue l'effort du Conseil communal en matière de formation et de qualité de l'encadrement du personnel des structures d'accueil. L'encadrement des enfants se doit d'être pluridisciplinaire et la qualité de celui-ci joue un rôle déterminant dans le développement des enfants. La Ville, en tant qu'entreprise formatrice l'a fort bien compris puisqu'elle forme actuellement non seulement 9 apprenti/es Assistants socio-éducatifs, mais s'engage également dans la formation des futurs éducateurs ES, dont il y a pénurie. Ces métiers sont complémentaires, tant par leur niveau de formation que par les tâches qu'elles impliquent. Avec la création d'un CFC d'Assistant socio-éducatifs, certains craignaient un «nivellement vers le bas» de l'encadrement des enfants, puisqu'un titulaire de CFC est moins payé, qu'un éducateur issu d'une haute école. La tentation pourrait être grande de n'engager «que» des ASE afin de réduire les coûts. Visiblement la Ville de Neuchâtel n'a pas choisi cette voie là et nous en sommes satisfaits.

Notre groupe salue également qu'en même temps, le Conseil communal réussit à maîtriser les coûts du dispositif d'accueil: grâce à une gestion rigoureuse et équitable des ressources, on arrive à rendre service à de nombreuses familles supplémentaires.

Groupe socialiste
Accueil extrafamilial: un défi pour notre société

Anne-Françoise Loup: Depuis longtemps la commune et le canton mettent en œuvre une politique d'accueil extrafamilial moderne et adaptée à toutes les formes d'organisation familiale. La situation actuelle, déjà favorable à bien des égards, évoluera ces prochaines années pour encore mieux répondre aux besoins des familles et des enfants.

Ce sont notamment la mise en place généralisée des «tables de midi» pour les enfants du cycle 2 (8 à 12 ans) qui reçoit notre plus grand soutien. En effet, cette offre permettra aux enfants, outre la continuité dans leur encadrement, de bénéficier concrètement de mesure de prévention alimentaire et de l'obésité.

Il apparaît que le dispositif d'accueil a permis de réduire les listes d'attente au point que seul encore un certain nombre d'enfants de 4 à 24 mois ne peuvent être accueillis. Nous nous réjouissons de la création de 81 nouvelles places en crèches d'ici fin 2016 qui faciliteront l'organisation des familles concernées.

D'ici à 2020, ce sont les capacités d'accueil en structures parascolaires qui seront notablement renforcées, dans une vision concertée avec les communes voisines et en tenant compte du développement de plusieurs de nos quartiers.

Lors du Conseil général, nous avons en outre rendu attentif nos autorités à l'importance de l'accueil des enfants ayant des besoins spécifiques du fait d'atteintes de leur santé et/ou de leur capacité d'apprentissage ou d'intégration, nous souhaitons également que les enfants de 10 à 12 ans puissent être accueillis à la journée.

Si ce dispositif facilite le maintien en emploi des parents, les femmes en particulier et donc leur équilibre professionnel et familial, il reste que les aspects financiers restent encore parfois rédhibitoires pour bien des familles. Nous saluons donc le travail visant à optimiser les coûts des structures communales en espérant que cela ait également un impact positif sur les familles.

Nous saluons également l'engagement quotidien auprès de nos enfants des professionnels de l'enfance. Leur formation continue est d'une importance capitale pour la qualité de l'encadrement de nos enfants et nous souhaitons qu'elle continue d'être favorisée au sein des structures extrafamiliales.

Groupe PLR
Cité-Joie qui pleure…

Julien Spacio: Le PLR n'est pas pour brader le patrimoine immobilier communal. La terre et la pierre sont des valeurs éternelles. Alors pourquoi le groupe PLR était majoritairement favorable à la vente du chalet que notre commune possède à Haute-Nendaz?

Tout simplement parce que ce chalet est vide la plupart du temps! Eh oui fini le temps où les camps de ski se déroulaient dans la joie et la bonne humeur et dont vous avez peut être souvenir… Les camps de ski sont organisés maintenant par le Canton qui dispose de trop de chalets selon son propre aveu. Pendant plusieurs années on a essayé de compléter cette offre mais jamais à satisfaction. Surtout que ce remplissage relatif ne concerne que rarement des neuchâtelois! Combien de fois la Ville a dû éponger des déficits d'exploitation? Combien de fois on a voulu vendre ce chalet? D'autant plus que d'importants investissements sont à prévoir… Alors vous comprendrez que lorsqu'un projet d'école internationale souhaite acquérir ce bien nous ne pouvions que nous réjouir. La Commune de Nendaz, le Canton du Valais étaient ravis de cette venue qui dynamisait la région. Il faut aussi penser aux autres des fois.

Après une attente de plus d'un an et demi de vaines discussions au sein du Conseil général sans vote, on ne peut malheureusement que comprendre que l'acheteur potentiel en ai marre d'attendre… On pouvait être pour ou contre cette vente mais à un certain moment il aurait fallu trancher. Reste maintenant la joie d'avoir perdu notre crédibilité…

No34_11_11_2015.qxd:vivre_la_ville 10.11.2015 15:23 Page 11

La Ville officielle

Avis de publication

Vu la loi sur les droits politiques,
Vu la loi sur les communes,

Le Conseil communal informe les électrices et les électeurs que les arrêtés :

- concernant la révision des limites parcellaires des biens-fonds 2634, 2633 et 2773,
- concernant une demande de crédit pour le financement des réaménagements des espaces publics dans le cadre de la route des Gouttes-d'Or,
- concernant la création d'un ouvrage pour la récolte des eaux de pluie,
- concernant une demande de crédit pour le financement des frais d'expertise, de suivi de projet et d'études techniques relatifs au portage d'« Ensemble Gouttes-d'Or »,
- concernant un legs à la Ville de Neuchâtel en faveur du Musée d'art et d'histoire,

adoptés par le Conseil général dans sa séance du 9 novembre 2015, peuvent être consultés à la Chancellerie communale.

Selon la loi, la durée du délai référendaire est fixée à cinquante jours, soit jusqu'au lundi 4 janvier 2016.

Neuchâtel, le 11 novembre 2015.

AU NOM DU CONSEIL COMMUNAL :

Le président, Thomas Facchinetti **Le vice-chancelier, Bertrand Cottier**

Offre d'emploi

Le Muséum d'histoire naturelle conserve un fabuleux patrimoine naturel d'une valeur inestimable pour les scientifiques, et crée des expositions temporaires originales qui assurent le renom de l'institution auprès d'un vaste public.

En raison du futur départ à la retraite de l'actuel directeur, la direction de la Culture recherche pour le Muséum d'histoire naturelle un-e

directeur-trice (100%)

Activités : Vous assurez la conduite et le développement de projets culturels et scientifiques, ainsi que la direction administrative et la gestion du personnel du Muséum. Vos principales activités sont l'élaboration de la programmation et du contenu des expositions, le développement de projets dans un souci de diffusion du savoir, la définition des objectifs pour la gestion des collections et des plans de la recherche scientifique, la recherche de moyens financiers complémentaires, le maintien et le développement des liens avec d'autres musées et organisations scientifiques, en Suisse et à l'étranger. Et tout ceci avec l'appui de vos collègues conservateurs et d'une équipe talentueuse et motivée.

Entrée en fonction : 1er octobre 2016.

Délai de postulation : 31 décembre 2015.

Renseignements : Tout renseignement complémentaire peut être obtenu auprès de Mme Pauline de Montmollin, Muséum d'histoire naturelle, 032 717 79 82.

Consultation des offres détaillées et postulation sur notre site internet : www.neuchatelville.ch/offres-emploi

Ville de Neuchâtel, Service des ressources humaines, rue des Terreaux 1, 2000 Neuchâtel, 032 717 71 47.

Case à chocs

Soirées estudiantines

Lieu par excellence des musiques actuelles, la Case à chocs, avec ses deux salles, son restaurant et ses locaux de répétition, est ouverte à tous sans aucune restriction. Les étudiants comme les apprentis et le public en général y sont bien évidemment les bienvenus. Il est nécessaire toutefois pour le bon fonctionnement de ces salles de musique que certaines règles soient respectées.

Il s'agit en particulier des règles de sécurité. Les organisateurs de soirées à la Case à chocs doivent se conformer aux exigences du personnel d'exploitation concernant le choix de l'agence de sécurité et le nombre d'agents présents à leurs frais lors des soirées. Ils doivent également donner un minimum de contenu culturel – musical en particulier – aux événements qu'ils organisent dans l'une ou l'autre des salles de la Case. Enfin, les organisateurs de soirées, étudiantes ou non, doivent sensibiliser leurs publics au respect du voisinage à l'extérieur de la Case à chocs. L'ancienne brasserie Muller se trouve en effet dans un quartier densément peuplé qui a droit au respect de la propriété privée et à un sommeil tranquille.

A ces conditions qui sont valables pour tous les usagers, les jeunes ainsi que leurs sociétés et associations sont encore et toujours les bienvenus dans ce lieu de culture si important pour Neuchâtel.

Neuchâtel, le 6 novembre 2015.

Direction de la culture

Maison de l'Europe transjurassienne (MET)

25e anniversaire

Dans le cadre du 25e anniversaire de la Maison de l'Europe transjurassienne (MET), une conférence sur le thème « Peut-on encore être pro-européen de nos jours ? » sera donnée par l'ancien ambassadeur Bénédict de Tscharner

jeudi 12 novembre,
à 18h30 au Musée d'histoire naturelle,
(Rue des Terreaux 14).

Les grandes impulsions de la construction européenne, ainsi que la migration, la crise grecque, les grands défis de demain et la position de la Suisse, seront notamment au centre de ses réflexions.

Jumelage Neuchâtel - Aarau

Un trait d'union par le football

Les Villes de Neuchâtel et d'Aarau sont jumelées depuis 1997. Les autorités exécutives neuchâteloises veulent marquer le coup le samedi 21 novembre à l'occasion du match de football de Challenge League entre Neuchâtel Xamax FCS et le FC Aarau, au Stade de la Maladière. Elles invitent leurs homologues argoviennes, offrent le ballon du match et un verre de vin à la population. Il y a aussi 50 x 2 billets d'entrée à gagner en tribune Nord.

Tout le monde peut participer à ce concours, jusqu'au mardi 17 novembre, et ceci de plusieurs manières :

- en découpant le coupon publié dans le numéro du 11 novembre de « Vivre la Ville » et en le déposant dans l'urne prévue à cet effet au Service communal de la population, Contrôle des habitants, rue de l'Hôtel-de-Ville 1, 2000 Neuchâtel ;
- en envoyant le coupon dans une enveloppe affranchie à : Ville de Neuchâtel, Concours Xamax, rue de l'Hôtel-de-Ville 1, 2000 Neuchâtel ;
- en cliquant sur l'adresse suivante : www.neuchatelville.ch/xamax-aarau

La Ville de Neuchâtel tient à rappeler combien elle est attachée aux échanges qui caractérisent ce jumelage avec Aarau depuis 18 ans, que ce soit aux niveaux sportif, culturel ou encore éducatif.

Neuchâtel, le 10 novembre 2015.

Chancellerie de la Ville

Prix de la Citoyenneté 2015

La cérémonie de remise du Prix de la citoyenneté 2015 se déroulera ce vendredi, en présence des autorités communales. Au cours de cet évènement, le lauréat se verra remettre un montant de 5'000 francs, accompagné d'une œuvre réalisée par les étudiants de l'Académie de Meuron.

Vendredi 13 novembre, à 17h30,
Hôtel de ville
(salle du Conseil général).

Entrée libre, sans inscription.

Renseignements : service de l'Intégration et des infrastructures culturelles : integration.infrastructures-culturelles.vdn@ne.ch
032 717 73 80

No34_11_11_2015.qxd:vivre_la_ville 10.11.2015 15:24 Page 12

La chronique musicale de...

Dashûr

Mathieu Neuenschwander

Après bientôt 6 ans de développement et de maturation, le projet Dashûr prend son envol sur scène. Les 19 et 20 novembre, ces artistes, emenés par Michel Faragalli, donneront deux concerts à Neuchâtel. Entre Jazz et influences d'Afrique du Nord, Dashûr est né d'une belle histoire entre un jeune talent et le soutien que la Ville apporte à la culture.

Dashûr se produira en concert jeudi 19 novembre au Bar King et vendredi 20 novembre à la Galerie Quint-Essences à Neuchâtel. • **Photo: sp**

L'histoire commence au millieu des années 2000, lorsque Michel Faragalli décide de faire le chemin de St-Jacques de Compostelle. En route, sa guitare sur le dos, il décide qu'il aime bien les voyages et décrète qu'un jour il repartira, plus loin, plus longtemps. A son retour Michel apprend que la Ville de Neuchâtel met au concours une bourse afin d'effectuer un séjour artistique de 6 mois au Caire. Formé aux vibrations jazzy par l'*Ecole de Jazz et de Musique Actuelle* (EJMA) de Lausanne, ce musicien voue une véritable fascination pour les harmonies arabisantes. Outre John Coltrane, Astor Piazzolla et Jimi Hendrix, le guitariste est subjugué par la musique du compositeur libanais Rabih Abou Khalil. Michel dépose donc sa candidature et à sa grande surprise, il est choisi ! En 2006, à l'âge de 28 ans, Michel Faragalli part donc au Caire, dans l'île de Jacob, sur le Nil. Pendant 6 mois il se fond dans ce décor jaune et ocre. Il collecte sur son Mini-Disc (oui c'était encore à la mode à l'époque) les sons de Cairo la bruyante : la foule, les marchés, les poètes, les ouvriers qui martèlent la tôle. Le décalage culturel, il le ressent à son retour chez lui. Pendant quelques semaines il continue à traverser les routes « à l'Egyptienne », ce qui ne manque de déclencher les klaxons de certains automobilistes ! Décidé à concrétiser son projet d'album, il se saisi de son ordinateur et travaille en mettant en forme sa matière sonore collectée à des milliers de kilomètres. Les coups de marteaux deviennent des batteries, les rues bondées se muent en climats et atmosphères. Ses maquettes une fois achevées, il s'installe en studio avec une violoniste, un saxophoniste, une bandonéoniste et une chanteuse. Le résultat est sorti en 2009, *Calligraphie de l'invisible* était une représentation artistique de ce qu'on ne peut ni voir, ni toucher mais ressentir.

Six ans plus tard, revoici Michel Faragalli avec Dashûr ! L'artiste qualifie ce projet comme le prolongement scénique de son premier album. Pour aller à la rencontre du public, il s'est entouré d'une bande ! Lionel Perrinjaquet aux saxophones, Pierre Kuthan à la contrebasse, François Clavel aux percussions, Michel, quand à lui, tenant non seulement sa fidèle guitare mais aussi un Oud (un instrument de musique à cordes pincées très répandu dans les pays arabes). Si Dashûr se veut résolument acoustique, en s'ancrant clairement dans les mélodies orientales et en conservant la liberté d'improvisation du jazz, ce projet s'inspire également des musiques électroniques (comme la répétitivité de certains motifs joués en « boucles ») ou encore du flamenco. Dashûr a débuté une tournée en 2014, des vidéastes ont déjà capté une bonne partie de leurs premier concerts dont les meilleurs moments son compilés et visibles du Youtube. En cette fin d'année 2015, Dashûr débute une nouvelle série de représentations. Beau geste, ces concerts sont soutenus par le canton de Neuchâtel, la fondation Suisa et la fondation Suisse des artistes interprètes. Pour vivre cette expérience en direct, il vous suffit de vous rendre, à Neuchâtel, le 19 novembre prochain (au Bar King) ou le lendemain (à la Galerie Quint-Essences). Une invitation au voyage que vos orreilles ne regretteront pas.

M.N.

A travers l'histoire

L'extrémité occidentale de la place Alexis-Marie-Piaget a d'abord accueilli la brasserie des Alpes et des Sports. La famille Uhler transforme en 1948 cet établissement qui prend alors le nom d'Hôtel City. Sa grande salle lui permet d'héberger de nombreuses conférences, ventes commerciales et manifestations. Complètement rénové en 1982, l'Hôtel City disparaît en 2003 pour laisser place à un bâtiment de sept étages. Carte postale éditée par Phot. Perrochet, vers 1950.

No34_11_11_2015.qxd:vivre_la_ville 10.11.2015 15:24 Page 13

La Ville officielle

Proclamation d'un conseiller général

Lors de sa séance du 2 novembre 2015, le Conseil communal a proclamé élue conseillère générale Mme Miléna Boulianne, proposée par le parti socialiste, en remplacement de Mme Natacha Erard, démissionnaire.

Le Conseil communal porte le résultat ci-dessus à la connaissance des électeurs et électrices conformément à la loi sur les droits politiques, du 17 octobre 1984, et les informe que tous recours concernant la validité de cette élection complémentaire doivent être adressés à la chancellerie d'Etat dans les six jours qui suivent le présent avis.

Neuchâtel, le 2 novembre 2015.

Conseil communal

Enquêtes publiques

Demande de Monsieur Blaise Mulhauser du Jardin Botanique de Neuchâtel, d'un permis de construire pour les travaux suivants: Construction d'un pavillon d'information au public, au Chemin du Pertuis-du-Sault 58, article 12573 du cadastre de Neuchâtel, SATAC 101189, pour le compte du Service des domaines de la Ville et du Jardin Botanique de Neuchâtel. Les plans peuvent être consultés du 13 novembre au 14 décembre 2015, délai d'opposition.

Demande de Monsieur Eric Repele, architecte à Neuchâtel (Bureau Repele Architectes FAS SIA), d'un permis de construire pour les travaux suivants: Transformation des combles et du garage, à la rue du Suchiez 51, articles 7748 et 7749 du cadastre de Neuchâtel, SATAC 101127, pour le compte de Monsieur André-Philippe Emmanuel Méan. Les plans peuvent être consultés du 13 novembre au 14 décembre 2015, délai d'opposition.

Seuls les délais, indications et données publiés dans la Feuille officielle cantonale font foi. Les dossiers soumis à l'enquête publique peuvent être consultés au Service des permis de construire, fbg du Lac 3, 2e étage. Les oppositions éventuelles doivent être adressées au Conseil communal, sous forme écrite et motivée.

Service des permis de construire

Neuchâtel Cité de l'énergie

Ville de Neuchâtel

Création d'un service de la communication et de l'information

M. Emmanuel Gehrig et Mme Françoise Kuenzi, deux journalistes neuchâtelois expérimentés, ont été engagés afin d'améliorer et développer la stratégie de communication de la Ville de Neuchâtel.

La Ville de Neuchâtel veut améliorer et développer sa stratégie de communication. Pour atteindre cet objectif, le Conseil communal a décidé de créer un nouveau service: le Service de la communication et de l'information. Il regroupera tous les collaborateurs travaillant dans ce secteur. Ce service sera opérationnel dès le 1er février 2016. Deux journalistes neuchâtelois expérimentés ont été engagés.

Françoise Kuenzi a été choisie comme cheffe du Service de la communication et de l'information. Agée de 46 ans, actuellement journaliste à *L'Express* et *L'Impartial*, cette Neuchâteloise pure souche aura pour mission de gérer toute la communication de la Ville, selon la stratégie établie par le Conseil communal, et assumera par ailleurs la direction du journal « Vivre la Ville ».

En plus de l'équipe en place, la nouvelle cheffe de service pourra compter sur un chargé de communication à 80%. Le Conseil communal a porté son choix sur un autre Neuchâtelois, Emmanuel Gehrig, 37 ans, actuellement journaliste au quotidien « Le Temps », pour assumer cette fonction. Quant au chargé de communication suppléant, il reste en place avec une activité à 15%.

Le service de la communication et de l'information comprendra 4,45 emplois plein temps et sera directement rattaché au Conseil communal.

Neuchâtel, le 4 novembre 2015. *Direction des ressources humaines*

ban

Vous n'avez pas reçu le Vivre la ville ou il vous est parvenu tardivement, après le jeudi en fin d'après-midi ?

Veuillez en informer le Bureau d'adresses de Neuchâtel SA, par le biais de l'adresse électronique distribution@ban.ch ou par téléphone au 032 755 70 00.

Merci de votre collaboration !

Echos

■ Jeudi 5 novembre, M. Fabio Bongiovanni, directeur des finances, a présidé le vin d'honneur qui s'est tenu dans le cadre du Salon du Centre électronique de gestion lors de la journée des communes.

■ M. Olivier Arni a représenté les Autorités communales lors des événements suivants:

- vendredi 6 novembre, à l'inauguration officielle de l'enseigne 9th Art Gallery, librairie Apostrophes;
- samedi 7 novembre, à l'occasion de la journée «un arbre, un enfant»;
- lundi 9 novembre, lors du Forum 360.

■ Dimanche 8 novembre, M. Thomas Facchinetti, président, a participé au «Brunch solidaire» de l'association Imbewu-Suisse.

■ Le Conseil communal a adressé récemment ses vœux et félicitations à Mmes et MM. Jeanne et Marcel Aubry-Pelletier et Gertrud et René Tschanz-Maron, à l'occasion de leur 65e anniversaire de mariage.

Plan directeur sectoriel de Serrières

Information publique

Les premiers ateliers participatifs réalisés en 2012 et 2013 dans le cadre du plan directeur sectoriel de Serrières ont permis de faire émerger les attentes des habitants du quartier.

La prochaine rencontre en lien avec le plan directeur sectoriel aura lieu le

mardi 17 novembre 2015,
de 19h30 à 22 heures,
à la salle de gymnastique du collège de Serrières,
rue du Clos-de-Serrières 8.

La 1re partie de cette rencontre portera sur la présentation des projets en cours à Serrières, qui concrétisent les premières mesures du Plan directeur sectoriel. La seconde partie permettra d'échanger sur le réaménagement de la rue et de la place du Clos-de-Serrières.

Inscription souhaitée avant le 13 novembre 2015 auprès du Service de l'aménagement urbain: urbanisme.neuchatel@ne.ch, 032 717 76 60, en précisant les noms et prénoms des personnes à inscrire. Informations complémentaires: www.urbanisme-neuchatel.ch/actuel-serrieres.

No34_11_11_2015.qxd:vivre_la_ville 10.11.2015 15:24 Page 14

Programme cinéma pour la semaine du 11 au 17 novembre 2015

Pour tous les cinémas, tél. 0900 900 920 (du réseau fixe Fr. 0,80/min).

APOLLO 1

JAMES BOND : SPECTRE – 007
2e semaine. 12 ans sug. 14 ans.
VO angl. s-t fr/all me au ma 20h.
Apollo 2 : VO angl. s-t fr/all, me au ma 14h30.
Arcades : VO angl. s-t fr/all me au ma 14h, 17h15, 20h30, ve/sa 23h30.
Rex : VO angl. s-t fr/all ve/sa 22h30.
De Sam Mendes.

MUNE – LE GARDIEN DE LA LUNE
5e semaine. 8 ans sug. 10 ans.
VF me, sa/di 13h30.
De Benoît Philippon.

LES NOUVELLES AVENTURES D'ALADIN
6e semaine. 6 ans sug. 8 ans.
VF me au ma 15h30.
De Arthur Benzaquen.

KEEPER
2e semaine. 12 ans sug. 14 ans.
VF me au ma 18h.
De Guillaume Senez.

PARANORMAL ACTIVITY 5 – GHOST DIMENSION – 3D
4e semaine. 16 ans sug. 16 ans.
VF ve/sa 23h15.
De Gregory Plotkin.

LA PASSION D'AUGUSTINE
4e semaine. 10 ans sug. 12 ans.
VF di 10h45.
De Léa Pool.

APOLLO 2

SEUL SUR MARS - 3D
6e semaine. 12 ans sug. 12 ans.
VF me, ve au ma 20h15.
De Ridley Scott.

ANGE ET GABRIELLE
1re semaine. 8 ans sug. 12 ans.
VF je 20h30.
Rex : VF me au ma 15h45, 17h45. VF me, ve au ma 20h15.
De Anne Giafferi.

LOLO
3e semaine. 12 ans sug. 14 ans.
VF me au ma 17h45.
De Julie Delpy.

RÉGRESSION
2e semaine. 16 ans sug. 16 ans.
VF ve/sa 23h15.
De Alejandro Amenabar.

MON ROI
4e semaine. 14 ans sug. 16 ans.
VF di 10h30.
De Maiwenn.

APOLLO 3

LE FILS DE SAUL
2e semaine. 14 ans sug. 16 ans.
VO s-t fr/all me au ma 17h30, je au ma 20h15.
De László Nemes.

HOTEL TRANSYLVANIE 2 – 2D
6e semaine. 6 ans sug. 8 ans.
VF me, sa/di 13h30.
VF me au ma 15h30.
De Genndy Tartakovsky.

LE DERNIER CHASSEUR DE SORCIÈRES
3e semaine. 14 ans sug. 14 ans.
VF ve/sa 22h45.
De Breck Eisner.

PURA VIDA
1re semaine. 16 ans sug. 16 ans.
VO esp. s-t fr di 11h.
De Severin Frei.

BIO

UNE HISTOIRE DE FOU
1re semaine. 16 ans sug. 16 ans.
VF me au ma 15h. VF me au lu 20h15.
De Robert Guédiguian.

SANGUE DEL MIO SANGUE
1re semaine. 16 ans sug. 16 ans.
VO fr s-t all me au ma 17h45.
De Marco Bellocchio.

REX

VICE-VERSA – 2D
21e semaine. 6 ans sug. 10 ans.
VF me, sa/di 13h45.
De Pete Docter.

STUDIO

À VIF !
2e semaine. 16 ans sug. 16 ans.
VF me, ve au ma 20h30.
VO angl. s-t fr/all je 20h30.
De John Wells.

AVRIL ET LE MONDE TRUQUÉ
1re semaine. 10 ans sug. 14 ans.
VF me au ma 15h45.
VF sa/di 13h30.
De Franck Ekinci.

LA DERNIÈRE LEÇON
3e semaine. 10 ans sug. 16 ans.
VF me au ma 18h15.
De Pascale Pouzadoux.

L'instantané de Stefano Iori...

... Up with People au Théâtre du Passage

Agenda pratique

Services d'urgence

Police : 117.

Service du feu : 118.

Urgences santé et ambulance : 144.

Hôpital Pourtalès et Maternité :
N° principal : tél. 032 713 30 00.

Urgences adultes : tél. 032 713 33 00.

Urgences pédiatriques : hotline 24h/24, 365 j/365, tél. 032 713 38 48.

Hôpital de la Providence :
tél. 032 720 30 30.

Viteos SA – électricité, eau, gaz (numéro général et urgences), tél. 032 886 00 00.

Centre d'urgences psychiatriques (CUP) – 24h/24, 365 j/365, tél. 032 755 15 15.

Services publics

Accueil familial de jour, mamans de jour (rue des Usines 20, case postale 26, 2003 Neuchâtel) permanence tél. au 032 717 74 56, lundi de 8h à 11h30 et de 14h à 17h, mardi de 14h à 17h et jeudi de 8h30 à 11h30, e-mail : afj.littoral@ne.ch, www.mamansdejour.ch

ADCN – Association pour la Défense des Chômeurs de Neuchâtel. Permanences-café, aide pour les recherches d'emploi, conseils juridiques (rue Louis-Favre 1), tél./fax 032 725 99 89.

Association Alzheimer Suisse Neuchâtel (rue Louis-Favre 1), permanence téléphonique du lundi au vendredi de 8h à 11h30 et de 14h à 16h30, tél. 032 886 83 59, www.alz.ch/ne/

Amnesty International, groupe de Neuchâtel (case postale 48, 2001 Neuchâtel), tél. 032 724 56 45.

Pharmacie d'office

La pharmacie de la Gare est ouverte tous les jours jusqu'à 20h30. Après 20h30, le numéro du service d'urgence 144 communique les coordonnées du pharmacien de garde atteignable pour les ordonnances urgentes soumises à la taxe de nuit. En cas d'absence, composer le N° 0848 134 134.

NOMAD maintien à domicile

Vous avez besoin d'aide et de soins à domicile pour vous-même ou un proche ? Vous cherchez des informations ? Adressez-vous au service d'Accueil, Liaison et Orientation de NOMAD (alo.nomad) : T. +41 32 886 88 88, – jours ouvrables : 8h à 12h / 13h30 à 20h + samedi de 10h à 13h. Les équipes soignantes pour les habitants de Neuchâtel sont installées à Peseux et à Marin. Informations complémentaires sur : www.nomad-ne.ch.

Permanence médicale

En cas d'absence du médecin traitant ou du dentiste, composer le **N° 0848 134 134.**

Les services religieux

Culte du dimanche 15 novembre 2015

Paroisse réformée évangélique

Sud :

Collégiale : di 15.11, 10h, culte avec sainte cène, M. A Paris.

Temple du Bas : je 12.11, 10h, méditation, salle du refuge. Di 15.11, 10h15, culte gospel en collaboration avec l'Eglise libre de la Rochette, M. F. Schubert.

Nord :

Ermitage : Chapelle ouverte tous les jours de 9h à 19h, pour le recueillement.

Valangines : di 15.11, 9h30, culte avec sainte cène, M. C. Bacha.

Est :

Chaumont : di 15.11, 11h15, culte avec sainte cène, M. C. Bacha.

Eglises catholiques romaines

Basilique Notre-Dame : sa 14.11 à 17h, messe en portugais ; di 15.11 à 10h et 18h, messes.

Vauseyon, église Saint-Nicolas : pas de messe.

Serrières, église Saint-Marc : sa 14.11 à 17h, messe ; di 15.11 à 10h15, messe en italien.

La Coudre, Saint-Norbert : sa 14.11 à 18h30, messe ; di 15.11 à 17h, messe en latin.

Chapelle de La Providence : di 15.11 à 11h30, messe en polonais.

Hôpital Pourtalès: di 15.11, à 10h, célébration animée par l'équipe œcuménique d'aumônerie de l'hôpital les 1er et 3e dimanche du mois.

Eglise St-Pierre (rue de la Chapelle 7) à La Chaux-de-Fonds : di 15.11, à 10h, messe.

Eglise St-Jean-Baptiste (rue Emer-de-Vattel) à Neuchâtel : pas de messe.

Impressum

Editeur :
Ville de Neuchâtel, Conseil communal

Rédaction :
Aline Botteron, journaliste
Anne Kybourg, journaliste

Illustration :
Stefano Iori, photographe

Secrétariat :
Carole Vanni, secrétaire de rédaction

Contact :
• Téléphone : 032 717 77 09
• Télécopie : 032 717 77 10
• E-mail : bulletinofficiel@ne.ch

Internet :
www.neuchatelville.ch

Mise en page :
Cathy Ecabert

Impression :
Imprimerie H. Messeiller S.A., Neuchâtel

Tirage :
23'500 exemplaires

No34_11_11_2015.qxd:vivre_la_ville 10.11.2015 15:24 Page 15

Publicité

No34_11_11_2015.qxd:vivre_la_ville 10.11.2015 15:24 Page 16

Les jeunes d'« Up With People » s'intéressent au thème de la migration

« Nous devons agir !»

Les 110 jeunes du programme « Up With People » ont pris part mercredi dernier à un sommet de la jeunesse autour de la migration. Réunis au Centre professionnel du littoral neuchâtelois durant un après-midi, ils ont eu l'occasion de suivre le parcours de réfugiés, de débattre en petits groupes et de poser leurs questions à des intervenants impliqués dans le domaine. Reflets.

Les jeunes d'« Up With People » ont eu l'occasion d'échanger leurs points de vue sur la thématique de la migration.

« Je suis en Suisse depuis trois mois. J'attends une réponse concernant ma demande d'asile. Cela fait un an que j'ai quitté mon pays, l'Erythrée. Avant de venir en Europe, j'ai été dans cinq pays d'Afrique, mais c'est partout pareil : je ne peux pas trouver la paix de l'esprit en Afrique. En Erythrée, ce n'est pas un conflit armé qui sévit, mais une guerre psychologique. Nous devons lutter pour obtenir des droits qu'on nous refuse. C'est une forme de dictature, il ne faut pas de tête qui dépasse. Il y a des soldats partout. Ici à Neuchâtel, je dors bien, je suis en paix. Je suis vraiment chanceux d'être là ! J'ai traversé cinq pays illégalement pour arriver en Suisse », a témoigné un requérant d'asile d'origine érythréenne.

Vincent Schlatter, coordinateur du premier accueil des requérants d'asile pour le Canton de Neuchâtel, en discussion avec les participants.

Les questions fusent de la part des jeunes : pourquoi avez-vous choisi la Suisse ? Que se passe-t-il dans votre pays ? Pourquoi ne pas avoir emmené votre famille avec vous ? Que peut-on faire pour changer la situation ? Et le requérant de poursuivre : « Si j'ai choisi de venir jusqu'ici, c'est parce que la Suisse me paraît être le pays le plus respectueux des droits humains. En Erythrée, il n'y a pas de liberté d'expression. Je pourrais être emprisonné pour parler devant des gens comme je le fais maintenant. J'ai laissé ma femme et mes deux enfants, car je n'avais pas d'autre solution. Mes enfants seraient morts dans le désert du Sahara. J'aimerais pouvoir prendre ma famille ici, mais d'abord, il faut que ma demande soit acceptée. Ma femme a été emprisonnée parce que je ne suis pas là. On a commencé à lui poser des questions sur mon absence. Si les choses changeaient, j'aimerais rentrer chez moi. Les gens s'attendent à voir des conflits armés, des désastres. La guerre des armes, tu prends un flingue et tu te bats, mais la guerre psychologique, tu fais quoi ? C'est la pire des guerres qui existe. Si je vous parle aujourd'hui, c'est que je sais que vous pouvez changer les choses. Vous êtes les leaders de demain, alors vous devez savoir ce qui se passe. Parlez-en autour de vous ! On ne vient pas ici pour l'argent, mais pour les droits.»

L'Eldorado helvétique

« On parle beaucoup de la situation syrienne, mais en Erythrée et au Congo, il y a des années que ça dure », relève Vincent Schlatter, coordinateur du premier accueil des requérants d'asile pour le canton de Neuchâtel. Il a expliqué aux jeunes gens, attentifs, les rouages de son travail. Après avoir clarifié les notions de réfugié et de demandeur d'asile, il a répondu à leurs nombreuses questions. « Je ne suis pas toujours d'accord avec ce qui se fait, mais pour changer les choses, il faut être impliqué. J'essaie de mettre de l'humanité et de la dignité dans les centres d'accueil de la région », a souligné Vincent Schlatter. Le sujet de la migration est au centre de l'actualité. Les médias en parlent beaucoup, mais les gens ont souvent une perception erronée de ce qui se passe. « Les requérants d'asile sont libres, ils ne sont pas enfermés dans les centres d'accueil. Notre rôle consiste à leur donner des outils, après c'est à eux de s'en servir », a précisé le coordinateur. « Si le premier pays dans lequel un requérant arrive doit s'occuper de lui, alors comment certains parviennent à s'enregistrer en Suisse ?», questionne un jeune homme. « S'ils réussissent à venir jusqu'ici sans laisser de preuve, alors ils peuvent être enregistrés. En Suisse, les requérants ont plus de possibilités que dans d'autres pays comme l'Italie. Là-bas, les autorités doivent faire face à un tel afflux qu'ils ont besoin de beaucoup plus de temps pour traiter une demande. Ici, les requérants ont un toit et à manger. Même s'ils essayent souvent de rester le plus près de chez eux où les règles sont les mêmes, la Suisse donne encore une image d'Eldorado où l'argent coule à flots », détaille Vincent Schlatter. Par petits groupes, les jeunes gens ont ensuite découvert le parcours de plusieurs réfugiés. Ces récits de vie ont suscité des discussions nourries entre les participants.

Sensibiliser les décideurs de demain

« Il est important de sensibiliser les jeunes aux problématiques de la migration pour qu'ils puissent échanger sur le sujet », estime Vincent Schlatter. Un avis partagé par Miguel Samaniego. « Si j'ai organisé cet atelier sur la migration, c'est pour sensibiliser ces jeunes qui seront les décideurs de demain. J'espère qu'ils trouveront un moyen d'aider les réfugiés », note le responsable de production pour « Up With People ». Il a été extrêmement touché par l'accueil des familles neuchâteloises. « Les Neuchâtelois nous ont reçu avec tant de gentillesse. Ils nous ont hébergés chez eux. Pourquoi ne pas faire de même avec des requérants d'asile ? Je suis persuadé que tout le monde peut trouver une manière de leur venir en aide », déclare Miguel Samaniego. Il a terminé ce sommet de la jeunesse en adressant aux jeunes un message engagé : « On a l'opportunité de changer le cours de l'histoire. Nous devons agir ! Plutôt que d'envoyer de l'argent et du matériel, éduquez-vous ! Informez-vous et ayez votre propre avis sur la question ! Nous pouvons tous faire quelque chose et donner de notre temps pour défendre une cause. J'espère que vous agirez !»

Anne Kybourg

« Up With People » à Neuchâtel

Cent-dix jeunes provenant de 20 pays différents étaient de passage à Neuchâtel, du 2 au 9 novembre écoulés, dans le cadre du programme « Up With People ». En voyage à travers l'Europe et les Etats-Unis, ils donnent des spectacles et participent à des travaux d'intérêt général dans les villes où ils font halte. Cette expérience, la Neuchâteloise Florence Amez-Droz l'a vécue dans les années 1990. « Avant de partir, j'étais très timide, je ne prenais pas souvent la parole et n'osais pas donner mon avis. Je suis revenue en ayant vécu des tas d'expériences et en exprimant mon point de vue. Depuis, je me sens citoyenne du monde. J'ai des connexions à travers le monde entier », raconte-t-elle. Membre du comité d'organisation d'« Up With People » pour Neuchâtel, elle a connu ce programme, venu tout droit des Etats-Unis, car sa famille avait accueilli un jeune dans les années 1980. En 2015, « Up With People » célèbre ses 50 ans d'existence. Le programme poursuit toujours le même but, qui consiste à impliquer davantage les jeunes dans la communauté. « On revient de ce voyage avec de l'ouverture d'esprit et une meilleure compréhension du monde », estime Florence Amez-Droz.